



Contrat séparation de biens

Par **tim111**, le **03/05/2019** à **14:50**

Bonjour,

Je remercie par avance le professionnel qui répondra au plus juste à mon questionnement.

En 2015, je me suis marié avec contrat de séparation de biens.

Nous vivons dans une maison, dont mon épouse est la propriétaire avant notre mariage.

Je contribue depuis des années à l'aménagement (travaux) de ce bien. De quelle manière, faire reconnaître ma contribution à l'entretien et l'aménagement (travaux) de cette maison ?

Quels sont mes droits en cas de divorce ?

Quels sont mes droits en cas de décès de ma conjointe ?

Cordialement

Jean